



LA FEUILLE DE VIGNE

Les actualités de Ludon-Médoc

JANVIER 2025



AMÉNAGEMENT DU SITE NATUREL DE PALOUMEY

LUDON MÈNE L'ENQUÊTE
Jeu de piste pour
redécouvrir Ludon

**AMÉNAGEMENT ET
SÉCURISATION**
Avenue du XI novembre

**DÉPLOIEMENT D'UNE
POLICE MUNICIPALE**
Un enjeu de proximité

LUDON 2024

en images



- ① Marchés des Producteurs de Pays
les 6 juillet et 31 août 2024
- ② Forum des Associations
le 7 septembre 2024
- ③ Fête des Vendanges
les 14 et 15 septembre 2024
- ④ Mobilisation pour Octobre Rose
le 13 octobre 2024
- ⑤ Commémoration du 11 novembre 1918
le 11 novembre 2024
- ⑥ Musée numérique "Micro-Folie"
décembre 2024
- ⑦ Marché et Chants de Noël
le 14 décembre 2024



ÉDITO

Il me revient d'introduire la nouvelle édition de votre feuille de vigne. 2024, une année singulière à bien des égards : année olympique qui a montré le meilleur de notre pays, année politique qui nous a plongés dans une situation inédite.

Ce fut aussi pour notre commune une année riche en projets qui ont vu le jour avec notamment le réaménagement de l'avenue du 11 novembre, la restauration de notre église et la renaturation du site de Paloumey. Ces opérations sont le fruit de longs mois de travail, de réflexion et de concertation. Le fruit également d'une volonté de mener des projets qui ont un sens pour toutes et tous, conformément à nos engagements envers vous.

Malgré les vents contraires budgétaires et la baisse des subventions, notre gestion rigoureuse a permis la mise en œuvre de ces actions.

C'est en cela que résidera le véritable défi pour 2025 : trouver le juste équilibre entre nos souhaits pour améliorer votre quotidien et un État qui se désengage de plus en plus des services publics et du soutien aux collectivités. Aujourd'hui, la commune est devenue le seul interlocuteur de proximité, sollicitée pour tout et bien souvent pour ce qui n'est pas de sa compétence. Malgré ou grâce à cela, elle est l'expression du service public, celui qui est à portée, concret et visible. Celui que je défends, car il est aussi le garant du respect des valeurs républicaines et de la démocratie de proximité.

Alors, à vos côtés, mon enthousiasme demeure intact pour faire triompher l'intérêt collectif sur les désirs individuels et c'est pourquoi, avec mon équipe, nous allons poursuivre en 2025, plus motivés et déterminés que jamais, notre action pour vous.

Bonne année 2025 à toutes et tous!

Philippe DUCAMP
Maire de Ludon-Médoc

SOMMAIRE

4 **Jeunesse**
Jeu de piste réalisé par le CMJ

6 **Travaux**
Aménagement de l'avenue du XI novembre

8 **Urbanisme**
Aménagement du site naturel de Paloumey

9 **Déploiement d'une police municipale**

10 **Environnement**
De nouvelles plantations sur la commune

13 **Les Nouvelles Chroniques Ludonnaises Volet V**

21 **Finances**

22 **Solidarités**
Retour sur Octobre Rose

24 **Budget Participatif**

25 **Services culturels**

26 **Vie associative**

30 **Expressions des groupes**

Les élus à votre écoute !

Vous souhaitez rencontrer un élu ?

Vous pouvez solliciter un rendez-vous en remplissant le formulaire de contact ci-joint !



JOURNAL D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE LUDON-MÉDOC - Janvier 2025

Éditeur : Mairie de Ludon-Médoc | Directeur de publication : Philippe DUCAMP, Maire de Ludon-Médoc | Comité rédactionnel : Adjoints et Conseillers municipaux délégués | Graphisme : Service Communication | Crédits photos : Mairie de Ludon-Médoc | Pictogrammes : Flaticon | Impression : Imprimerie LAPLANTE • 3 Impasse Jules Hetzel, 33700 Mérignac | Diffusion : AQUIMÉDIA • 15 rue des Chênes, 33990 Hourtin | Tirage : 2 550 exemplaires

MAIRIE DE
LUDON-MÉDOC

WWW.LUDONMEDOC.FR



1 rue de la Mairie
33290 Ludon-Médoc
Mail : contact@ludonmedoc.fr
Tél. : 05 57 88 44 09

Horaires d'ouverture :
Lundi : de 9h à 12h et de 14h à 18h
Du mardi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30



Jeu de piste LUDON MÈNE L'ENQUÊTE

En collaboration avec la Commission Devoir de mémoire et l'illustratrice Camille Piantanida, les élus du Conseil Municipal des Jeunes ont imaginé un parcours ludique pour découvrir certaines anecdotes sur la commune et partager un moment en famille. Composé de huit énigmes menant à un mot mystère et de certaines illustrations réalisées par les enfants du CMJ, ce jeu de piste emmène petits et grands à (re)découvrir Ludon de manière originale.



Le 14 octobre 2024, le CMJ a testé le jeu en avant-première.

Le livret a ensuite été présenté aux enfants de l'école élémentaire et distribué à tous ceux qui le souhaitent. En fin d'année, des classes de CE1, CE2 et CM1 ont d'ailleurs réalisé le jeu de piste avec leurs enseignants.

Le livret reste disponible en mairie sur simple demande.

RETOUR SUR LES DEUX ÉVÈNEMENTS ANNUELS DU CMJ

La chasse aux œufs, réalisée en partenariat avec l'association *Les comédiens d'un soir* a réuni de nombreux participants. Les plus jeunes ont exploré le parc à la recherche des œufs et les plus grands ont pris part à un Cluedo géant. À l'issue de la matinée, des chocolats ont été distribués à tous les participants.



Cette année, 170 enfants de la Grande Section au CM2 ont participé au **cross du CMJ** sous les encouragements de nombreux spectateurs venus pour les soutenir. Bravo à tous les coureurs pour leur participation et merci à tous ceux qui contribuent à faire de cet événement un succès !



SÉLECTION DE LIVRES

De nouveaux livres sont venus enrichir la bibliothèque municipale. C'était l'un des projets du CMJ : une sélection d'ouvrages sur le thème des Jeux Olympiques pour permettre aux jeunes lecteurs de découvrir le monde du sport.



LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Le Conseil Municipal des Jeunes de Ludon-Médoc a été renouvelé le 17 octobre dernier. Cette année, il est à nouveau composé de 14 jeunes élus prêts à représenter leurs camarades tout au long de leur mandat.

Félicitations à Priam, élu Jeune Maire, à Charlotte, 1^{ère} adjointe, ainsi qu'à Noam, Julia, Nathan, Camille, Louis, Léana, Matis, Manon, Elouan, Naoline, Mickaël et Victoria pour leur élection !

Après une campagne électorale dynamique et des élections suivies avec enthousiasme par les élèves, ces jeunes Ludonnais s'engagent avec motivation pour défendre les projets qui leur tiennent à cœur et participer activement à la vie de leur commune.



LA RENTRÉE SCOLAIRE EN CHIFFRES

L'ÉCOLE MATERNELLE LUCIE AUBRAC

compte cette année dans ses effectifs

213 ÉLÈVES

82 en Petite Section

66 en Moyenne Section

65 en Grande Section

L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE SIMONE VEIL

compte cette année dans ses effectifs

403 ÉLÈVES

72 en CP

85 en CE1

89 en CE2

76 en CM1

81 en CM2

L'ANGLAIS À L'ÉCOLE

Pour développer l'apprentissage de l'anglais, l'école élémentaire Simone Veil accueille à nouveau un assistant américain. Cette année, c'est Max, originaire de Cleveland dans l'Ohio, qui remplit cette mission. Aux côtés des enseignants, il intervient dans toutes les classes et permet aux élèves de découvrir sa culture.

INFOS JEUNESSE

› UNE BD EN FAVEUR DES JEUNES

Entre 16 et 25 ans, on a mille choses en tête, mais comprendre ses droits et gérer ses démarches administratives peut vite devenir compliqué. Avec la bande dessinée *Objectif Zéro Galère*, suivez Sam, un adolescent confronté aux défis du quotidien. Carte Vitale, prime d'activité, Bafa, tiers payant... autant de questions abordées de façon claire et simple.



› LA BOUSSOLE DES JEUNES

Vous avez entre 15 et 30 ans et vous cherchez des réponses claires sur l'emploi, la formation, le logement ou la santé ? La Boussole des Jeunes, plateforme numérique gratuite, a été spécifiquement créée pour que vous puissiez trouver, en quelques clics, les dispositifs, aides et services adaptés à vos besoins et proches de chez vous.

Cette initiative de l'État simplifie l'accès à l'information et s'appuie sur une coopération étroite avec les professionnels et structures locales pour garantir une information à jour.





VALORISATION DU PATRIMOINE

Entretien et rénovation des bâtiments municipaux

➔ Rénovation d'église Saint-Martin

Après la rénovation des quatre façades extérieures en 2022 et 2023, l'église a bénéficié de nouveaux travaux entre octobre et décembre 2024, avec le remplacement de son carrelage en carreaux de Gironde.

Coût des travaux : 79 500 €

➔ Réfection des toitures des écoles

École élémentaire Simone Veil

Coût des travaux : 17 800 €

École maternelle Lucie Aubrac - avec la création d'un avant-toit en PVC et d'un bandeau ainsi que l'installation de la gouttière

Coût des travaux : 50 300 €



➔ Remplacement de la chaudière de l'école maternelle Lucie Aubrac

Coût des travaux : 11 200 €

➔ Rénovation de l'ensemble des douches dans les vestiaires du stade d'honneur

Coût des travaux : 11 300 €



LA MAISON DE LA CULTURE EN COURS D'ÉLABORATION

35 candidatures pour la maîtrise d'œuvre ont été examinées par les adjoints à l'urbanisme et au patrimoine, avec l'appui de la Directrice Générale des Services. Suite à la réunion de la commission d'appel d'offres, une candidature a été retenue.

Un groupe de travail, composé de six élus, s'est réuni avec l'architecte afin d'étudier le type de structure le plus adéquat pour ce futur espace dédié à la culture et à la vie locale.

TRAVAUX DE VOIRIE

réalisés et en cours

→ AVENUE DU XI NOVEMBRE

Depuis le 16 septembre 2024, les travaux de sécurisation et d'aménagement de l'avenue du XI novembre ont commencé avec la réalisation de la première phase située entre le giratoire et la rue de la Gare. La seconde phase, prévue pour début janvier 2025, s'achèvera en juin.

Ce projet vise à sécuriser l'avenue et à intégrer une voie partagée pour piétons et cyclistes. Il permettra également de relier la commune au futur Réseau Vélo Express (ReVE) de Bordeaux Métropole, offrant une liaison cyclable entre Parempuyre et Ludon.

Coût des travaux : 1 427 950 €

Subventions :

Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) : 100 008 €

Union européenne Fond LEADER : 89 148 €

Conseil départemental : 191 845 €



→ RUE FRANÇOIS MITTERRAND

La rue François Mitterrand a été réhabilitée entre les mois d'août et septembre, avec des travaux sur le réseau pluvial et la bande de roulement. Deux plateaux surélevés ont également été aménagés.

Coût des travaux : 204 900 €



INFOS TRAVAUX

RECALIBRAGE DE LA RD209

La RD209 (chemin de Labarde), entre les communes de Ludon-Médoc et Macau, est rouverte depuis le 29 novembre 2024, après cinq mois de travaux. Cette phase des travaux avait pour objectif de rectifier les virages situés entre les lieux-dits Courrèges et Orange, de recalibrer la chaussée et d'ajouter une bande cyclable pour améliorer les conditions de circulation et la sécurité des usagers, y compris les cyclistes.

Engagés par le Département, les travaux de recalibrage de la RD209 s'inscrivent dans un projet global de sécurisation et d'adaptation à la circulation de cet axe stratégique reliant Bordeaux au Médoc. La prochaine phase, prévue pour l'été 2025, concernera le tronçon situé entre le nouveau giratoire et le canal du Despartins. À ce jour, le Département ne nous a pas encore communiqué les dates exactes de ces travaux, ni le plan de déviation qui sera mis en place.

Le coût total des travaux de la RD209 s'élève à 8,4 millions d'euros.





AMÉNAGEMENT DU SITE NATUREL DE PALOUMEY

L'agence Rouge Bordeaux, maître d'œuvre, a effectué une consultation pour les lots VRD (voirie) et Paysage en septembre dernier. À la suite de la présentation des rapports d'analyses des offres reçues, l'entreprise Colas a été retenue pour le lot Voirie et l'entreprise Bernard Paysage Environnement pour le lot Paysage. Les objectifs poursuivis sont la renaturation du site et un usage respectueux de tous.

Le chantier d'aménagement du parking a démarré le 12 novembre et s'est arrêté le vendredi 29 novembre. Le terrassement et le revêtement calcaire ont été réalisés ainsi que la création des merlons destinés à être arborés. Le chantier reprendra à la mi-janvier pour la finalisation au sol des places de parking et pour la pose du portique d'entrée et des arceaux pour les vélos. La réception est prévue à la fin janvier 2025.

Les plantations relatives au reste de l'aménagement paysager du site sont prévues au cours du premier trimestre 2025.



PLAN LOCAL D'URBANISME

Phase PADD

À la suite du dernier comité de pilotage du mois de juin 2024, au cours duquel un **nouveau zonage** a été présenté par le cabinet UA 64, un **travail de simplification et d'homogénéisation** a été réalisé, et est en cours de refonte par UA 64.

Une réunion de travail concernant la finalisation du PADD a eu lieu fin novembre avec les représentants de la préfecture, de la Communauté de Communes Médoc Estuaire et du cabinet UA 64.

AUTORISATIONS D'URBANISME



Au cours de l'année 2024, le service Urbanisme a instruit

31 Permis de construire

152 Déclarations préalables

3 Permis d'aménager

79 Certificats d'urbanisme

69 Déclarations d'intention d'aliéner

PROJET EN COURS



Lotissement Le Jardin des Alouettes

Commercialisation en cours, neuf terrains sont à la vente.

VENTE DE BIENS MUNICIPAUX

Les deux terrains avenue du Général de Gaulle ont trouvé des acquéreurs pour la construction d'une maison individuelle par lot et les permis de construire ont été délivrés.

ENQUÊTE PUBLIQUE VERMILLON

La Préfecture nous a informé qu'une enquête publique sera organisée **du 20 janvier au 21 février 2025 inclus** dans le cadre d'une demande d'utilité publique déposée par la société **VERMILLON REP SAS** pour le réseau aquitain de canalisations de transport d'hydrocarbures liquides « Parentis-Ambés », « Guagnet-Berganton » et « Lugos-Sillac » sur les départements des Landes et de la Gironde.

Un **registre d'enquête** sera mis à la disposition du public à la mairie et une **permanence tenue par un membre de la commission d'enquête** se tiendra le **mercredi 12 février de 14h à 16h** dans les locaux de la mairie.



DÉPLOIEMENT D'UNE POLICE MUNICIPALE

Une police de proximité pour la tranquillité de tous

Afin de répondre à une demande des Ludonnais pour un service public de proximité, la municipalité a décidé de doter la commune d'une Police Municipale. Elle sera opérationnelle dès le **1^{er} février 2025** avec la prise de poste du chef de service qui sera rejoint au cours de l'année par un ou une collègue.

L'hôtel de Police municipale prendra place dans le prolongement de la mairie, avant la Bibliothèque Paul Duchesne.

Restitution de la compétence "Politique de sécurité"

Le 27 juin 2024, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Médoc Estuaire a décidé de **restituer aux communes la compétence non obligatoire « Politique de sécurité »**. Cette décision a conduit à la dissolution de la police intercommunale, créée en 2005. À la suite de cela, le conseil municipal de Ludon-Médoc a voté à l'unanimité, le 25 septembre 2024, pour la **création d'une police municipale**.

La municipalité disposera de matériels issus de l'ancienne police intercommunale, tels qu'un véhicule, une caméra piétonne et un éthylotest.

Les missions de la Police Municipale

La priorité de cette brigade de police municipale : **assurer une présence de proximité et veiller à la tranquillité publique**. Elle sera chargée d'assurer le bon ordre, la sécurité et la salubrité publique tout en veillant à l'application des arrêtés municipaux.

La Police municipale agira en complément de la Gendarmerie nationale (située à Macau) qui dispose de prérogatives plus élargies en termes d'interpellations et de dépôts de plaintes. Son action, **centrée sur la sécurisation et la prévention**, s'inscrira dans une démarche de proximité et de dialogue, afin de garantir la tranquillité de tous les Ludonnais.

CE QU'ELLE PEUT FAIRE :

- ✓ Effectuer la surveillance et la sécurité des écoles
- ✓ Assurer la sécurité et inspecter visuellement les sacs lors des manifestations locales
- ✓ Contrôler la vitesse des automobilistes et les infractions routières (permis, assurance)
- ✓ Sanctionner les dépôts sauvages et les stationnements gênants
- ✓ Relever l'identité en cas d'infraction pour rédiger un procès-verbal de contravention
- ✓ Interpeler un individu pris en flagrant délit d'infraction
- ✓ Dépister l'alcoolémie et les produits stupéfiants
- ✓ Immobiliser un véhicule et prescrire une mise en fourrière

CE QU'ELLE NE PEUT PAS FAIRE :

- ✗ Enregistrer des plaintes
- ✗ Exercer une mission de maintien de l'ordre
- ✗ Procéder à des contrôles d'identité aléatoires
- ✗ Fouiller une personne ou un véhicule



VÉGÉTALISATION DE LA COMMUNE

La municipalité a poursuivi, en 2024, ses actions de végétalisation de la commune avec la **plantation d'arbres et arbustes** au city stade, dans la cour de l'école maternelle, à l'entrée de l'école élémentaire et route du Grand Verger. Au city stade, des aulnes glutineux et des charmes à feuilles de bouleau ont été choisis pour leur **adaptation au territoire et au climat local**.

En fin d'année, l'avenue du XI novembre a également été végétalisée (environ 300 arbres et arbustes), complétant son aménagement récent. Ces plantations ont été mises en œuvre en utilisant du **paillage organique pour réduire les besoins en arrosage**. L'installation de géotextiles permettra également de limiter l'enherbement et donc les entretiens. La deuxième phase de végétalisation de l'avenue est prévue pour 2025, dans cette même logique.

Ces plantations visent à embellir la commune tout en apportant des zones d'ombre appréciables en été.



Opération NETTOYONS LA NATURE

Pour la dixième fois, la commune a participé à l'opération nationale *Nettoyons la Nature*. Le 29 septembre 2024, une **quarantaine de bénévoles** ont collecté une dizaine de sacs de déchets autour de la gravière de Paloumey.

Grâce au prêt de jeux et kakémonos par la **Communauté des Communes Médoc Estuaire**, cette opération a également permis de sensibiliser les participants au tri des déchets et aux gestes écoresponsables.



EMPLOI JEUNES

Dans le cadre de la 3^e édition de l'opération *Coup de Pouce Jeunes*, 14 Ludonnais âgés de 16 à 18 ans sont venus cet été aider les équipes des services techniques particulièrement sollicitées durant cette saison. Les jeunes recrutés ont pu à tour de rôle découvrir les missions inhérentes à la période estivale. L'entretien des espaces verts et de la commune, et la gestion des déchets, principalement autour de la gravière de Paloumey, furent les principales tâches qui leur ont été confiées. Une expérience qu'ils pourront valoriser dans leur parcours professionnel !



Une Ludonnaise CHAMPIONNE DE FORCE ATHLÉTIQUE !

À seulement 17 ans, Lucie Chansard, Ludonnaise et lycéenne en terminale, trace sa voie dans un sport encore méconnu : la **force athlétique**. **Championne d'Europe et vice-championne du monde** dans la catégorie sub-junior (14-18 ans) de moins de 47 kg, elle nous parle de son parcours et ses ambitions.

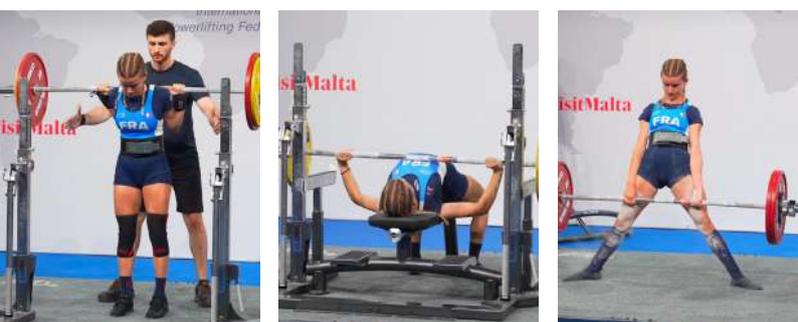
Peux-tu nous détailler ton parcours sportif ?

J'ai pratiqué plusieurs sports dans ma jeunesse : la danse, la gymnastique et l'escalade. À 14 ans, j'étais complexée par ma minceur et c'est pour cette raison que j'ai voulu m'inscrire dans une salle de sport. C'est là que j'ai découvert la force athlétique, presque par hasard. À l'époque, je pratiquais sans savoir que c'était une discipline précise.

Ce qui m'anime le plus dans ce sport, ce sont les défis constants : soulever plus de poids, essayer des techniques d'entraînement différentes, tester de nouvelles machines, ...

Peux-tu nous présenter ce sport ?

Ce sport, qui est encore souvent confondu avec l'haltérophilie, **repose sur trois mouvements** : le squat, le développé couché et le soulevé de terre. L'objectif en compétition est de réaliser une charge maximale sur chacun de ces exercices, avec un classement basé sur le total des meilleures performances.



Quelle place prend cette pratique sportive aujourd'hui dans ta vie ?

Je m'entraîne **quatre fois par semaine**, pendant deux heures. Cela demande une bonne organisation, surtout que je travaille également comme caissière le dimanche.

Je suis également coachée à distance par une championne du monde depuis un an et demi.



Quel est ton palmarès ?

En 2024, j'ai participé au championnat d'Europe, où j'ai décroché la 1^{ère} place, et au championnat du monde, où je suis arrivée 2^{ème} dans ma catégorie (-47 kg sub-junior). Aux mondiaux, j'ai obtenu les résultats suivants : **105 kg au squat** (record de France), **55 kg au développé couché** et **130 kg au soulevé de terre** ; pour un total de 290 kg.

Quels sont les plus grands défis que tu as dû surmonter dans cette pratique ?

Le tout 1^{er} défi a été de convaincre mes parents de me laisser aller à la salle dès mes 14 ans et de pratiquer un sport de force. Ils ont finalement compris mes motivations puis ma passion et aujourd'hui, ils me soutiennent à 100% !

Le 2^{ème} défi a été de m'entourer de professionnels diplômés (coach et diététicienne) pour m'encadrer et progresser en toute sécurité.

Enfin, le 3^{ème} défi, c'est la médiatisation de ce sport sur les réseaux sociaux. Être une jeune fille dans un sport de force est souvent mal vu ce qui engendre des commentaires peu plaisants.

Quels sont tes objectifs pour l'avenir ?

Continuer la compétition ! Et à long terme, j'aimerais devenir coach pour les préparations physiques et/ou mentales, c'est pourquoi je voudrais me diriger après le lycée vers des études de STAPS. Mon rêve ultime serait d'ouvrir ma propre salle de sport.

Retrouvez l'intégralité de l'interview sur le site de la mairie



COMMÉMORATION

Cérémonie du 11 novembre

La municipalité et les anciens combattants se sont réunis devant le monument aux morts, le lundi 11 novembre, pour commémorer le 106^e anniversaire de l'armistice de 1918 et rendre hommage à tous les morts pour la France. De nombreux Ludonnais ont répondu à l'appel, témoignant de leur attachement au devoir de mémoire.

Lors de son discours, Monsieur le Maire a annoncé qu'une seconde cérémonie sera organisée dès le 8 mai prochain au cimetière, sur la **stèle des disparus**. Celle-ci, qui fera prochainement l'objet d'une réhabilitation, permettra de perpétuer le souvenir des Ludonnais tombés pour la France.

Exposition sur la guerre d'Indochine

Dans le cadre du 70^e anniversaire de la bataille de Dien Bien Phu, une **exposition sur la guerre d'Indochine**, réalisée par l'Office National des Anciens Combattants et des Victimes de Guerre, a été inaugurée après la cérémonie. Installée dans la salle des cérémonies de la mairie, elle a permis, pendant une semaine, de découvrir ou redécouvrir cet épisode marquant de notre histoire.



AU REVOIR *Jean François*

C'est au cœur de l'été, le 09 août 2024, que Jean François Garcia nous a quitté. Nombreux étaient ceux qui se sont retrouvés dans l'église du village pour lui rendre un ultime hommage.

Jean François a animé durant de nombreuses années l'association *Crescendo* qui deviendra, en 2002, *Musicomédie*.

Au départ, l'association était destinée à l'accompagnement de l'École Municipale de Musique et en particulier de l'organisation des concerts de fin d'année. Mais bien vite, Jean François et l'équipe qu'il avait mobilisée ont élargi leur palette et sont devenus les maîtres d'œuvre de l'animation culturelle sur la commune.

Il est difficile d'établir une liste des spectacles et animations diverses que nous devons à leur enthousiasme. Au fil des années, retenons sans que cela soit une liste exhaustive : l'organisation de la fête de la musique, les soirées cabaret et jazz, les pièces de théâtre et cette idée remarquable d'organiser une sortie des élèves de l'école au Conservatoire de Bordeaux où ils ont pu apprécier l'orchestre des jeunes élèves de cet établissement prestigieux.

S'il est vrai qu'une association n'est rien sans les bénévoles qui l'animent, c'est souvent le capitaine de l'équipe qui fait la différence. Jean François fut un meneur d'hommes fantastique, un animateur de spectacle de premier ordre qui savait chauffer les salles et mettre les artistes dans les meilleures conditions possibles.

Jean François avait deux passions, en dehors de sa famille et de ses proches, la musique et le football. Comme un symbole, nous retiendrons qu'il est parti vers le paradis alors que les Girondins descendaient en enfer.

Au revoir et merci l'ami pour tous ces bons moments.



Les Nouvelles Chroniques Ludonnaises

Volet V



Préambule

Cet article fait suite au volet III des Nouvelles Chroniques Ludonnaises, publiées en janvier 2023, dans lesquelles nous explorions l'évolution des voies, chemins et routes de Ludon-Médoc de l'époque romaine jusqu'au 18^e siècle. Nous reprenons aujourd'hui cette évocation à partir du 19^e siècle.

Durant ce siècle, l'arrivée du chemin de fer modifiera profondément le tracé des chemins dans la commune. Coupant le territoire de la commune dans son axe Nord-Sud, cette nouvelle infrastructure, infranchissable hors passages protégés, entraînera la disparition de bon nombre de voies de communication ancestrales.

L'assèchement définitif des marais permettra la création de deux axes majeurs pour notre commune :

- le chemin Labarde reliant Bordeaux à Labarde en bordure de Garonne ;
- la route entre Parempuyre et Ludon traversant le marais de Lauga.

Toutes ces voies favoriseront le désenclavement de la commune et son développement dans la seconde moitié du 20^e siècle.

19^e siècle

L'arrivée du chemin de fer

La construction de la voie ferrée, achevée en 1868, bouleverse les voies de communication dans l'ouest de la commune. Seuls les chemins passant par l'un des quatre passages à niveau ont été conservés (avenues de Canteloup et de l'Europe, rues André Hertig et Lafont).

Certains chemins ont été scindés, comme celui de Bouscarrut à Lafont (devenu rues du Moulin à vent et Gasteau) ou celui reliant Ludon au Pian-Médoc : la rue Nelson Mandela et une partie du chemin de Noël reprennent son tracé.

D'autres ont été abandonnés, tels que les chemins de Ludon au Moulin à vent ou de Lataste à Bouscarrut.

À noter que la localisation de la gare résulte d'un consensus entre les élus d'Arsac, du Pian et de Ludon, qui l'ont positionnée au barycentre des trois bourgs.



Réglementation sur la classification et l'entretien des différents chemins

Le 19^e siècle marque l'apparition des réglementations sur la classification et l'entretien des chemins de la commune :

1813 : Création des routes impériales (à la charge de l'État) et départementales (réparties en 3 classes, à la charge du département). Aucune ne traverse Ludon.

1836 : Création des voies vicinales, classées en deux catégories :

- Les *chemins ruraux* à la charge de la commune. Il en existe 13 sur notre commune.
- Les *chemins vicinaux classés* qui sont répartis en 3 catégories. Ils sont placés sous le contrôle du préfet par l'intermédiaire du corps des « agents voyers » et gérés grâce aux subventions du conseil général.

Cette dernière catégorie inclut :

- Les *chemins de grande communication* (CGC) : Route de Pauillac portant le n°118 et chemin Labarde n°68
- Les *chemins d'intérêt commun* (CIC) : Avenues du 11 novembre, du Général de Gaulle et du 8 mai n°29
- Les *chemins vicinaux ordinaires* (CVO). Il en existe 29 sur notre commune.

Les autres chemins sont déclarés « *non classés* » et sont à la charge des propriétaires riverains. Ce classement est très important pour les finances de la commune qui cherchera sans cesse à faire reclasser des chemins « *non classés* » en chemins vicinaux.

Au milieu du 19^e siècle, deux grandes voies de communication vont être ouvertes :

le chemin Labarde tel que nous le connaissons
et la route de Parempuyre à Ludon par Lataste.

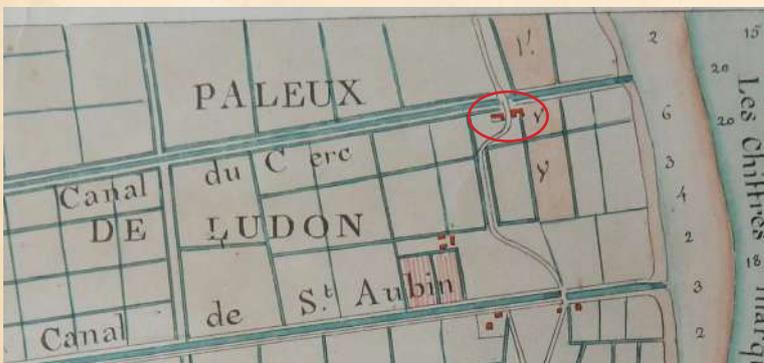
Le chemin Labarde

Depuis 1644, les marais de Bordeaux, Blanquefort et Parempuyre ont été asséchés, permettant la création d'un chemin « du bord de l'eau », reliant la jalle de Blanquefort au lieu-dit « Le Clerc de Ségur » à Parempuyre. Ce tracé est largement repris par le parcours actuel.

Sur la commune de Macau, le chemin ancien reliant l'église de Macau à Gilet (chemin de Gilette selon le cadastre de 1843) est en grande partie repris par le tracé actuel. Trois obstacles empêchaient sa continuité sur Ludon :

- La traversée routière de la jalle de Despartins ;
- Le mauvais entretien des marais de Ludon rendant la traversée incertaine ⁽¹⁾ ;
- Le manque d'infrastructures pour traverser la Mouline dans le village de Gilet ainsi qu'entre les lieux-dits Morange et Courrèges.

Lors des premiers travaux d'assèchement au milieu du 17^e siècle, une écluse avait été construite à la ferme du Despartins.



Carte de Masse en 1723, positionnant l'écluse de « Despartins » en face du « chemin du milieu »

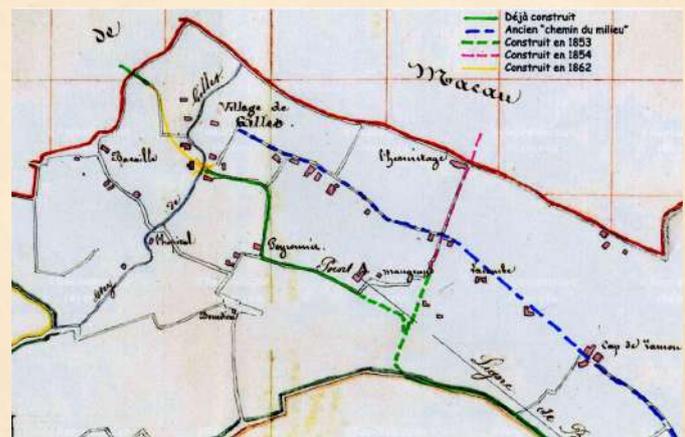
(1) Un plan d'assèchement efficace a été étudié en 1850 par les ponts et chaussées, après acceptation par le syndicat des marais et la municipalité.

Cette écluse permettait de traverser l'estey à pied et de rejoindre un mauvais chemin reliant les différentes propriétés situées dans les marais de Ludon (Despartins, Baraillon, Cap de Ramon, Lacombe, Cadiot et Gilet).

Ce « chemin du milieu » restera la seule traversée du marais jusqu'à la construction de la voie reliant « Courrèges » au « Despartins ». Bien que ce tracé semble dater du milieu du 18^e siècle, aucune archive n'a été retrouvée concernant sa genèse.

Un premier tracé du chemin Labarde a été établi en 1849, mais ce n'est qu'en 1876 qu'il fut terminé après plusieurs aménagements :

- La construction du pont sur la jalle de Despartins en 1866, avec adossement des nouvelles écluses en 1874 ;
- La reconstruction en dur du pont sur la jalle de Métivier en 1876 (avec des matériaux de l'ancienne écluse du Despartins) ;
- La construction de la route entre « Morange » et « Courrèges » en 1853, prolongée vers la Garonne en 1854 (route de la Garonne) ;
- La construction de la route entre la Chapelle de Gilet et la route de Macau en 1862, après la construction du pont sur la Mouline.



Carte de la genèse du Chemin de Labarde

Un petit mot sur le "chemin du Roy"

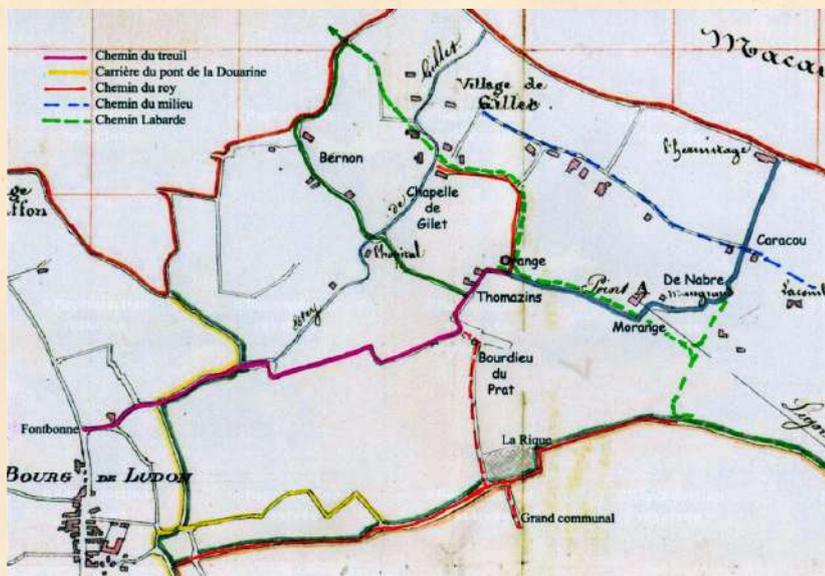
Démystifions d'abord la légende : bien que Louis XIV ait chassé dans les marais de Parempuyre le 26 août 1659, le « *chemin du Roy* » n'a jamais vu de roi.

Le terme « *Roy* » désigne simplement un chemin public, propriété du roi sous l'Ancien Régime.

Pour se rendre dans les palus ou au village de Gilet, deux itinéraires principaux existaient :

- Le chemin du « *treuil* » (actuelle route de la Providence), avec deux embranchements aux « *Thomazins* » : l'un vers Macau via l'Hôpital et Bernon, l'autre vers l'Hermitage via Morange de Nabre et Caracou, où il rejoignait le « *chemin du milieu* » vers Despartins.
- Deux chemins parallèles :
 - « *La carrière du pont de la Daourine* » (partie du chemin de randonnée des cigognes), en face de la rue de la Mairie,
 - Le chemin du Roy tel qu'on le connaît aujourd'hui.

Les deux chemins se regroupaient un peu avant « *La Rique* ».



Carte de la genèse du Chemin du Roy

De ce tracé, une énigme demeure. Pourquoi nos anciens, si pragmatiques, ont-ils intégré deux virages à angles droits au milieu du Palus ?

Ultérieurement, le prolongement entre « *La Rique* » et « *Courrèges* » sera réalisé à une date inconnue.

La route Parempuyre-Ludon par « Lataste »

Dans le volet III des Nouvelles Chroniques Ludonaises (Feuille de Vigne 2023), nous avons abordé les chemins reliant Parempuyre et Ludon. Ces voies étaient soit éloignées du bourg (chemin Labarde, route de Pauillac), soit impraticables par mauvais temps (chemin des Ânes, chemin du Vieux Peyre). La création d'une route plus directe et praticable entre les deux communes s'imposait.

Après de nombreux atermoiements entre 1835 et 1862, les conseils municipaux de Parempuyre et Ludon ont acté la construction de :

- Une route prolongeant le chemin de Fontanieu à Lauga via le Bourdillot, traversant le marais de Lauga ;
- Un pont sur la jalle du Despartins ;
- Une route rejoignant ce pont à l'intersection des chemins de Canteloup et d'Agassac (la voie ferrée n'existait pas encore).

Ces ouvrages furent achevés en 1867. En 1989, les virages près du château d'Agassac furent rectifiés, et la route élargie.

À noter : En 1892, le chemin Labarde et la route Ludon-Parempuyre furent classés parmi les routes de Gironde aux coûts d'entretien au kilomètre les plus élevés.

Le 19^e siècle a donc structuré durablement le réseau routier de notre commune, rendant les communications avec les différentes communes voisines plus simples et plus rapides.

Ce siècle a également vu la construction de la ligne de chemin de fer Bordeaux-Le Verdon, coupant des chemins ancestraux et obligeant à repenser les voies de communication.

Dès la fin de ce siècle, les transports par voies terrestres (routes et chemin de fer) supplanteront le fluvial pour le transport de marchandises.

20^e et 21^e siècles

L'impact de la démographie sur le réseau routier

La croissance démographique de Ludon a rapidement imposé une adaptation du réseau routier pour répondre aux besoins de la commune.

Les premiers travaux d'aménagement des routes à Ludon remontent à 1879, avec l'installation de caniveaux et de trottoirs dans la grande rue du bourg (décision du conseil municipal du 22 juillet 1877).

Au début du 20^e siècle, aucune route n'était encore revêtue de goudron ou de bitume. Les voies étaient simplement recouvertes de cailloutis ou de mâchefer compactés.

Après la Seconde Guerre Mondiale, les chemins ont progressivement été goudronnés mais les trottoirs n'étaient pas encore de rigueur. C'est au cours du dernier quart du 20^e siècle que les routes et rues ont été bitumées, adoptant leur aspect actuel.



Évolution de la population de Ludon-Médoc

La population ludonnaise a triplé au cours des cinq dernières décennies. Elle est passée de 1 000 habitants au lendemain de la Révolution à 1 700 en 1968, pour atteindre 5 352 habitants en 2021 (source : INSEE).

La maison individuelle constitue le type de logement majoritaire à Ludon, représentant 91 % des habitations en 2018 (source : INSEE). Cette prédominance a engendré une forte densification du réseau routier dans les zones constructibles. Toutefois, seuls 10,7 km de voies ont été nouvellement tracés et construits sur un total de plus de 50 km. Il s'agit principalement de voies desservant les lotissements.

La gestion et l'entretien de ces voies sont assurés par diverses administrations ou particuliers.

Par le Département de la Gironde :

(subdivision de la direction des infrastructures de Castelnau Médoc)

Numéro	Nom communal
D 2	Route de Pauillac
D 209	Chemin de Labarde
D 209 E 1	Route de la Garonne
D 210	Rue du 8 mai, Rue du Général de Gaulle, Rue du 11 novembre
D 210 E 1	Rue de la Mairie, Rue du Grand Communal (partiel), Chemin du Roy
D 210 E 2	Avenue de l'Europe, Rue de Paloumey
D 211	Rue Pouge de Beau

Soit 17,4km

- Chemin du Camp
- Chemin de Coudannes
- Allée des Écureuils
- Chemin des Chambres Neuves
- Rue de l'Aygue Nègre
- Avenue André Hertig
- Chemin de Ladie
- Rue du Maréchal Leclerc (partie de)

Soit 6,8km

Par la commune (domaine public de la commune) :

Toutes les autres voies classées de la commune soit environ 50,4km.

Par la Communauté de Communes Médoc Estuaire :

Depuis 2002, la Communauté de Communes Médoc Estuaire a une compétence optionnelle sur les voies « déclarées » communautaires. Ces routes sont choisies pour leurs liaisons entre deux communes du territoire ou desservant des équipements communautaires (zones ou parcs industriels, structures multi-accueil, déchetteries, ...).

- Avenue de Canteloup
- Chemin du Petit Feydieu
- Rue des Résiniers
- Rue Lafont
- Chemin de Malleret ⁽¹⁾

Par les particuliers :

L'entretien de toutes les voies non classées, les chemins ruraux (domaine privé de la commune), les chemins d'exploitation, ... est à la charge des propriétaires riverains (commune, particuliers ou syndic).

⁽¹⁾ Nom donné par la commune du Pian-Médoc. Sur la commune, continuité du chemin de Noël après la D2 vers le domaine de Malleret.

La sécurité routière

Dès la fin du 20^e siècle, la sécurité routière est devenue une des préoccupations majeures de la commune.

À ce titre, la signalisation a été remaniée et grandement développée. Les limitations de vitesse ont été aménagées. Sont apparus des indicateurs automatiques de vitesse et des ralentisseurs (dos d'âne, coussins berlinois et chicanes).

À la fin du 20^e siècle et au 21^e siècle, certaines routes ont été redessinées et réaménagées pour améliorer la sécurité des usagers : avenue de Canteloup, avenue du 11 novembre, rue des Marais et rue du 8 mai 1945, rue Pouge de Beau, ...

Des contrôles ponctuels de vitesse sont effectués par la Gendarmerie. À ce jour, aucun radar fixe de contrôle de la vitesse n'est installé sur la commune.

En conclusion

Depuis le 19^e siècle, avec l'arrivée du chemin de fer et la création de deux axes Sud-Nord, notre commune a peu à peu dessiné le visage que nous lui connaissons aujourd'hui. L'accroissement exponentiel de la population à la fin du 20^e siècle a entraîné l'émergence de nombreux lotissements et des infrastructures inhérentes.

Il semble peu probable que de nouvelles voies de communication majeures soient créées dans les prochaines décennies. La priorité reste l'amélioration et la sécurisation du réseau existant, un objectif auquel la municipalité s'attelle activement.



À suivre...

LE BUDGET 2024

Comme il est désormais de tradition, nous vous présentons, pour l'année 2024 et avant l'arrêté définitif des comptes, la **répartition des dépenses par grandes fonctions**, hors services communs, budgétairement ventilées en sections de fonctionnement et d'investissement. Les sommes arrêtées à fin octobre permettent une vue synthétique des flux qui seront détaillés dans le compte administratif de la commune.

Les diverses dépenses relatives aux **écoles** représentent **près de 25% de la dépense**, avec encore plus de 1 000 000 €.

Comme vous le constaterez à la lecture des réalisations, l'année 2024 a été marquée par d'**importants travaux de voirie**, visant à renforcer la sécuriser des déplacements, souvent nécessaires face à l'incivilité routière de certains usagers. Le projet majeur, qui s'achèvera début 2025, reste la reprise totale de la voirie de l'avenue du XI novembre, avec la création d'une voie douce pour vélos et piétons. Ces différents travaux portent exceptionnellement les dépenses de voirie à **plus de 40 % du budget**, soit plus de 2 000 000 €.

Conformément à notre Rapport d'Orientation Budgétaire, d'autres aménagements suivront dans les mois à venir pour valoriser et sécuriser les déplacements.

Deux projets structurants ont également été lancés en 2024 : l'**aménagement du plan d'eau de Paloumey** et la **construction de la maison culturelle**.

Aussi, la part de l'**urbanisme/environnement**, prenant également en compte l'évolution du Plan Local d'Urbanisme (PLU), continue à augmenter à **plus de 18%**.

Ces deux postes montrent que nous avançons toujours dans nos objectifs initiaux, avec des études sérieuses de réalisation et malgré les difficultés de financement concrétisées par les diminutions générales des subventions.

La **construction et l'entretien des bâtiments municipaux**, dont le nouveau carrelage de l'église, représentent **près de 6% des dépenses**. Ce poste retrouvera un niveau plus important de dépenses en 2025 et 2026 avec la construction de la maison culturelle, déjà en phase d'étude.

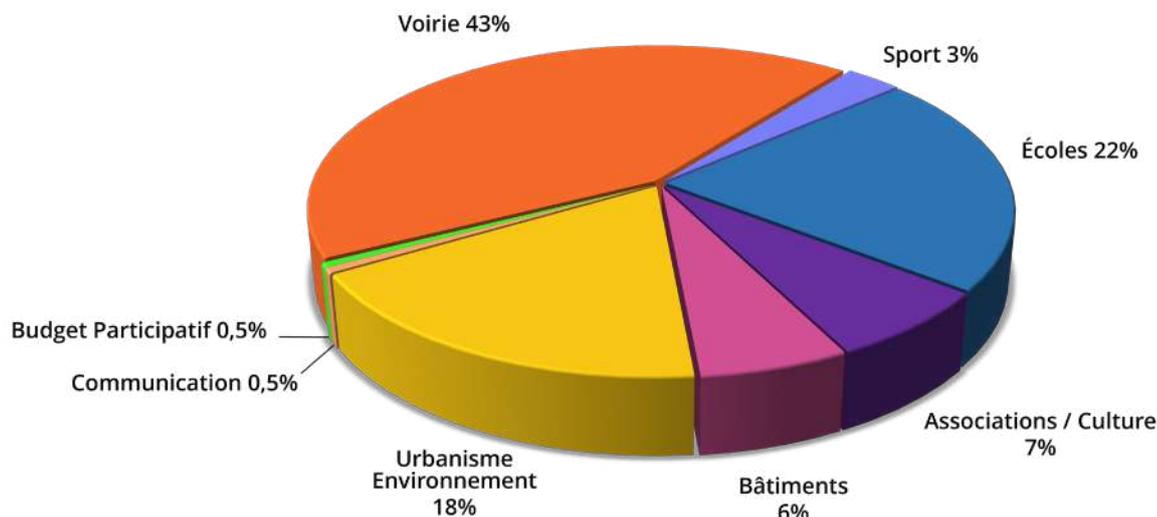
Les dépenses liées au **sport**, à la **culture** et aux **animations** représentent **environ 10% de la réalisation budgétaire** contre environ 16% l'an dernier. Cette baisse relative s'explique par l'augmentation des travaux de voirie en 2024.

Le budget participatif continue à intéresser nos concitoyens et les réalisations originales se succèdent année après année.

Comme les années précédentes, les dépenses de services communs (fluides, entretiens et maintenance globale, rémunérations des services généraux...), le remboursement des emprunts (capital et intérêts) et les amortissements ne figurent pas dans les sommes retenues. Leur prise en compte dans cette présentation fausserait notre perception des affectations budgétaires.

Par ailleurs, étant distinctes du budget municipal, les **dépenses sociales**, portées par le **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)**, ne sont pas reprises dans cet état, mais sont **en nette hausse** pour lui permettre de réaliser au mieux ses missions.

RÉPARTITION DES DÉPENSES MUNICIPALES





OCTOBRE ROSE

et sa marche solidaire



Le dimanche 13 octobre 2024, la commune s'est une nouvelle fois engagée pour la campagne nationale **Octobre Rose**, dédiée à la sensibilisation au dépistage du cancer du sein et à la collecte de fonds pour la recherche.

Organisée par le CCAS, avec la précieuse collaboration de l'association caritative *Les Streetcoteuses*, de l'illustrateur *CharBarb* et de la banda *Tim'bodé*, cette matinée a rassemblé les Ludonnais autour d'animations et d'une marche de 6 km.

La Réserve Communale de Sécurité Civile a assuré l'encadrement de cette marche solidaire, marquée par un arrêt dans la cour du *Château La Lagune*, qui a enchanté les participants.

Grâce à cette mobilisation collective, **près de 1 000 €** ont été collectés au profit de la *Maison RoseUp* de Bordeaux, un lieu dédié aux femmes touchées par un cancer et destiné à leur venir en aide pour traverser au mieux la maladie.



Des ateliers YOGA DU RIRE

L'ASEPT Gironde (Association Santé Éducation et Prévention sur les Territoires de la Gironde) a animé sur la commune, aux mois d'avril et mai, un cycle d'ateliers de yoga du rire destinés aux plus de 55 ans. Une quinzaine de participants ont ainsi pu expérimenter cette pratique de bien-être auprès d'une professionnelle.

Pour ne rien rater des prochaines animations de l'ASEPT, rendez-vous sur le site :

 www.asept-gironde.fr

CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale est un service municipal dont le rôle de proximité est d'écouter, informer, accompagner et orienter les personnes en difficulté.

Vous avez besoin, pour vous ou l'un de vos proches, d'un renseignement, d'une aide administrative et/ou numérique, ou encore d'un accompagnement vers un service adapté ?

> Une permanence gratuite est assurée, sur rendez-vous, à la mairie le mardi de 9h30 à 12h.



CONTACT MAIRIE :

 05 57 88 44 09

 ccas@ludonmedoc.fr

CLIC

Le Centre Local d'Information et de Coordination accompagne les personnes âgées et/ou en situation de handicap afin de faciliter l'accès à leurs droits et aux aides auxquelles elles peuvent prétendre.

> Une permanence gratuite est assurée à la mairie les 1^{ers} lundis du mois de 9h à 12h.



POUR PRENDRE RDV :

 05 56 95 80 11

 cliccubnordouest@girondede.fr

MDSI

La Maison Départementale de la Solidarité et de l'Insertion est à votre écoute pour vous apporter soutien et aide en matière de logement, de précarité financière, d'insertion et de protection maternelle et infantile.

> Une permanence gratuite est assurée à la mairie les 1^{ers} et 3^{èmes} mardis du mois de 14h à 17h.



POUR PRENDRE RDV :

 05 56 16 19 90

ADHM

Aide à domicile, soins, portage des repas, téléassistance, ... La principale mission de l'Aide à Domicile du Haut Médoc réside dans le maintien à domicile des personnes accompagnées.



CONTACT :

 05 56 05 45 84

VESTIAIRE SOLIDAIRE

L'épicerie solidaire de Saint-Vincent-de-Paul à Parempuyre (1 allée de écoreuils) ouvre les portes de son vestiaire solidaire (vêtements, chaussures, jouets de seconde main) tous les lundi, mardi et jeudi de 14h à 17h.

NOUVELLES ENTREPRISES LUDONNAISES



GAËLLE BIEN-ÊTRE

Maître-artisan esthéticienne maquilleuse professionnelle à domicile

Head spa - Madérothérapie - Maquillage - Épilations - Soins du visage...

 www.gaelle-bienetre.com

 06 89 80 70 30

 [gaelle_bienetre33](https://www.instagram.com/gaelle_bienetre33)



MAISON MUSE

Concept Store situé au 22 rue du Général de Gaulle

Manucure (sur ongles naturels) - Sélection de bijoux, prêt-à-porter tendance et abordable, accessoires, ...

 06 69 50 96 29

 [maisonmuseconceptstore](https://www.facebook.com/maisonmuseconceptstore)



Budget PARTICIPATIF

L'ÉDITION 2024

La 4^e édition du Budget Participatif a été lancée le 1^{er} avril 2024, avec la création d'un comité citoyen, composé de 5 habitants volontaires et de 4 élus municipaux. Leurs missions : accompagner les porteurs de projet dans le montage de leur dossier et examiner les idées soumises.



Le comité citoyen 2024

L'appel à projets a ensuite permis aux Ludonnaises et Ludonnais, individuellement ou collectivement, de proposer des initiatives visant à améliorer la commune. Pour rappel, les projets doivent :

- Être réalisables dans le cadre de l'enveloppe annuelle de 10 000 € allouée au dispositif ;
- Présenter un intérêt général dans des domaines tels que la solidarité, la santé, la prévention, la sécurité, l'aménagement du territoire, l'environnement, la culture ou encore le numérique.

Le comité citoyen s'est ensuite réuni afin d'examiner les projets déposés et vérifier leur conformité en fonction du règlement en vigueur. La **phase de votes**, initialement prévue en novembre, a dû être reportée en janvier 2025, dans l'attente d'un complément d'informations sur l'un des projets déposés. Chaque Ludonnais sera alors invité à voter pour le projet qu'il souhaite voir se concrétiser sur la commune.



Des idées aux réalisations

BILAN DES PROJETS LAURÉATS 2023



Formations aux gestes de premiers secours

D'avril à octobre 2024, la municipalité, en collaboration avec la Protection Civile de Blanquefort, a organisé 7 sessions "Gestes qui Sauvent" et 6 formations Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1).

Porté par le Conseil Municipal des Jeunes, ce projet a rencontré un vif succès avec 115 Ludonnais, enfants et adultes, formés aux gestes qui sauvent des vies. Une initiative citoyenne essentielle, qui témoigne de la volonté des Ludonnais de savoir agir face à des situations d'urgence.



Distribution de récupérateurs d'eau de pluie

Lancées mi-juillet 2024, les inscriptions pour obtenir un récupérateur d'eau de pluie d'une contenance de 300 L ont connu un véritable succès. Leur distribution, auprès des 125 premiers foyers ludonnais inscrits, a ensuite été réalisée le 12 octobre 2024.

ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

L'école de musique municipale a traversé une année 2024 très riche musicalement. En effet, elle s'est produite dans de nombreux concerts avec succès.

Deux concerts au mois de mai : les pianistes et les choristes Poly'sons ont représenté Ludon dans le concert intercommunal « *Graines de Notes* » à Arzac et les deux chorales adultes (Poly'sons et Cocktail Gospel) se sont retrouvées sur la scène du foyer rural pour une soirée autour de la voix.



Concert de Noël, le 21 décembre 2024

Pour commencer l'été, les Poly'sons sont allés en Dordogne chanter pour une association au temple de Bergerac.

Notre spectacle de fin juin a offert un quizz musical au public qui s'est régalé. Chacun a fait travailler sa mémoire pour participer avec les élèves et les professeurs au répertoire de cette soirée dynamique.

Les musiciens de l'école ont bien sûr fêté Noël comme tous les ans autour de deux concerts (église avec notre chorale enfants et Foyer Rural avec nos instrumentistes) dans une ambiance chaleureuse. L'atelier de musique actuelle nous a fait chanter et « swinguer » comme à son habitude.

L'énergie de notre école est toujours aussi rayonnante et nous sommes très enthousiastes pour l'année à venir. L'effectif des instrumentistes reste constant, celui des chanteurs augmente et une classe de Musique Assistée par Ordinateur vient de s'ouvrir et enchante déjà quelques élèves.

Quoi de mieux pour aborder 2025 qui sera sûrement surprenante !



L'école de musique a hâte de vous retrouver le 22 mars pour le **concert de printemps**, organisé dans le cadre du Mois de la Culture, mais aussi le 21 juin pour le **concert de fin d'année**.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Petits et grands continuent de rejoindre la bibliothèque, attirés par ses plus de 3 000 références : achats récents, prêts de Biblio.Gironde et dons généreux. L'inscription est gratuite et permet d'emprunter jusqu'à 5 livres par usager.

Retour de la **Micro-Folie** à Ludon pour la 3^e édition ! Ce musée numérique mobile, fruit d'une initiative de La Villette, coordonnée localement par Margaux Médoc Tourisme, a pris place début décembre dans la salle des cérémonies de la mairie. Jusqu'au 31 janvier 2025, elle accueille gratuitement le public sur inscription ainsi que les classes de grande section et de l'élémentaire, l'accueil de loisirs, l'école municipale de musique et plusieurs associations locales. Une belle opportunité pour explorer l'art et la culture sous un nouveau jour !

Autre projet phare de l'année : le **projet Paysages en partage** mené avec la Scène Nationale Carré/Colonnes. Après le succès des années précédentes sur les thématiques de la forêt et de l'estuaire, la bibliothèque met à l'honneur le littoral jusqu'en juin 2025 à travers des sélections de livres, des animations et des événements sur cette thématique.



Atelier cyanotype, le 22 février 2024

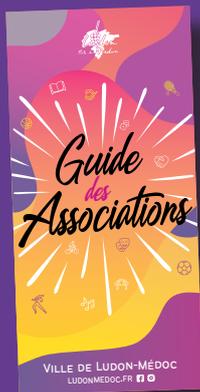
La **grainothèque**, lancée depuis fin 2023 et animée par une bénévole, sera à nouveau présente dans votre bibliothèque, certains vendredis après-midi (calendrier à consulter sur la page Facebook de la bibliothèque).



L'inscription à la bibliothèque municipale vous offre un accès gratuit au portail biblio.gironde.fr, une véritable mine de ressources numériques : films, documentaires, journaux, histoires pour enfants et cours en ligne...



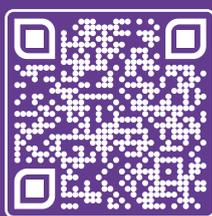
Nouveaux ouvrages sur les étagères, sélections thématiques, animations, projets, ... Retrouvez toute l'actualité de votre bibliothèque sur la page Facebook "*Bibliothèque Paul Duchesne*" et sur le site www.bibliotheque-ludon-medoc.net.



Nouveau guide des associations ludonnaises !

Disponible à la demande dans votre mairie

Retrouvez également les dernières actualités de vos associations sur le site de la commune :



www.ludonmedoc.fr/vivre-a-ludon/vie-associative/

ARTS, TRADITIONS & NATURE

Notre association propose différents ateliers : peinture, broderie et réfection de siège. Ces ateliers sont des lieux de rencontre et d'échanges dont l'objectif est de développer son autonomie et ses connaissances sur l'activité choisie, dans le respect et la liberté de chacun et d'autrui.

Les ateliers sont ouverts à tous, y compris les débutants, et se déroulent dans une ambiance conviviale et ludique.

L'année est rythmée par plusieurs événements : le Forum des Associations, le Salon du Livre, ainsi que diverses expositions, notamment lors de la Fête du Printemps et de la Terre. Le moment phare pour l'association reste le Marché de Noël avec la vente de créations des différents ateliers et de plusieurs exposants.



Fabienne ROCHOY – Présidente

☎ 06 74 93 12 29

✉ asso_atn@outlook.fr



LUMIÈRES DU NÉPAL

L'association Lumières du Népal continue d'œuvrer à Chimding et dans quelques villages alentour. Cette année, nous avons mis l'accent sur l'école, les élèves et les enseignants.

Nous avons financé l'achat de boîtes isothermes pour permettre aux enfants de profiter d'un repas chaud le midi. Nous avons également financé des fournitures scolaires destinées à récompenser, chaque semaine, les gagnants des "Olympiades", une initiative qui rassemble différentes écoles autour d'épreuves variées, englobant toutes les matières dont le sport.

Nous avons équipé tous les enfants de sacs à dos. Nous avons aussi pris en charge le salaire d'un professeur d'anglais pour l'école de BAGAM.

Bien sûr, nous continuons les parrainages. Nous sommes fiers de compter 92 enfants parrainés et nous remercions de tout cœur tous nos adhérents sans qui rien ne serait possible.

Un grand merci également à l'association On'Imagine, à Cathy et Régis Dufourg qui nous ont aidés financièrement.



Régine LARRÈRE – Présidente

☎ 06 79 06 46 13

✉ lumieres.du.nepal@gmail.com



BIEN VIVRE À LUDON

Association citoyenne à but non lucratif, notre objectif est de donner la parole aux Ludonnaises et Ludonnais afin de les encourager à s'impliquer activement dans la vie de la commune en vue d'améliorer la qualité de vie.

Au travers d'échanges, de discussions, de rencontres, de questionnaires, notre association vise à permettre aux résidents d'exprimer leurs besoins, leurs idées et leurs préoccupations en ce qui concerne notre environnement local. Les réunions associatives ont lieu une fois par mois.

L'année 2024 a été marquée par notre participation au budget participatif de la commune pour lequel notre projet d'équipement des Ludonnais en bac de récupération des eaux pluviales a été retenu. Un partenariat a également été mis en place avec la Fédération des chasseurs de Gironde afin de proposer aux Ludonnais une après-midi découverte des zones humides sur le domaine de Pachan à Ludon-Médoc.

En 2025, notre association continuera d'être force de proposition dans le cadre du budget participatif et proposera des ateliers animés par des sachants sur différentes thématiques comme la viticulture, patrimoine de notre commune.



Bruno FAVENNEC – Président
 ✉ bien_vivre_a_ludon@yahoo.com
 📘 Page "Bien vivre à Ludon"



ACCA

L'association organise chaque année un Ball-Trap durant la Fête du Printemps et de la Terre. *Date 2025 à confirmer*



Cédric PENAUD – Président
 ☎ 06 18 53 18 73
Patrice ROLAND – Secrétaire
 ☎ 06 19 54 15 49



ABC LIVRES

L'association ABC Livres, en partenariat avec la bibliothèque municipale de Ludon-Médoc, vous permet de déposer vos livres, romans, BD, mangas... afin de leur offrir une nouvelle vie. Ceux-ci sont soit mis en rayon, soit vendus lors des vides greniers de la commune (2€ pièce pour les romans par exemple).

Avec les fonds récoltés, de nouveaux ouvrages sont achetés d'occasion pour la bibliothèque : en particulier mangas, BD et ouvrages pour enfants. Nous mettons en avant, par ce principe écologique de fonctionnement, un cercle vertueux de recyclage.

L'association travaille aussi bien avec les particuliers qu'avec des bibliothèques (Saint-Aubin, CDI collège...) et permet aux livres de ne pas aller trop rapidement à la destruction.



Marie LARRUE - Présidente
 ✉ abclivres33@gmail.com
 📘 Groupe "ABC livres 33"



GYM VOLONTAIRE

La Gym Volontaire de Ludon-Médoc vous accueille tous les lundis et mercredis soir, ainsi que le mercredi matin pour les enfants et la gym douce, dans une ambiance conviviale et dynamique dans la salle multi-activités ou au Foyer Rural.

Chaque cours propose une activité différente : cardio, abdos, ballons, steps...



Philippe ALONSO-DUMAS - Président
 ☎ 06 60 88 80 81
 ✉ palonsodumas@gmail.com



LE CERCLE DE DIONYSOS

Le but de l'association est de faire découvrir, à travers des séances de dégustations :

- les goûts, les odeurs et les aspects d'un vin ;
- les ressentis ;
- l'art de déguster les vins français et d'autres pays producteurs ;
- le travail de la vigne et du vin, les terroirs, les vendanges, les vinifications et les assemblages ;
- les bières françaises et d'ailleurs ;
- les alcools, distillation, vieillissement, conservation.

Les séances ont débuté le 15 septembre 2023, prenant le relais des rencontres de l'atelier Œnologie A.T.N. Elles ont généralement lieu le troisième vendredi de chaque mois. Elles sont animées par un œnologue.



Bruno ROMITI – Président
✉ cercle.de.dionysos@gmail.com



FAMILLES RURALES

L'association Familles Rurales, son bureau et son équipe de bénévoles ont pour but de créer tout au long de l'année des événements tels que les bourses aux vêtements printemps/été et automne/hiver, la bourse de puériculture et le bric à brac associé à la bourse aux jouets.

Toutes ces manifestations se déroulent au Foyer Rural.



Arlette HÉBRARD – Présidente
☎ 06 67 87 56 80
✉ famillesrurales33ludon@gmail.com



SCÈN'ÉMOI

Une décennie de passion pour la comédie musicale à Ludon-Médoc !

Scèn'Émoi est bien plus qu'une simple association ; c'est un véritable foyer de passion qui fait vibrer la culture de la comédie musicale et du cabaret sur le magnifique territoire médocain et girondin.

Avec une troupe d'une vingtaine d'artistes talentueux, tous unis par l'amour de la scène, Scèn'Émoi interprète des chansons qui font battre nos cœurs, mêlant danse et performances en lip-sync pour créer des spectacles mémorables.

Sous la direction inspirante de Békie, qui a fondé l'association il y a 10 ans, la troupe s'épanouit chaque mardi soir lors de sessions créatives. Animée par sa passion pour la danse depuis son enfance, Békie insuffle son énergie et sa créativité dans chaque projet, permettant aux artistes d'explorer toute une palette d'émotions, allant de la joie à la mélancolie, en passant par la peur.

Cette année, pour célébrer une décennie de partage et de créations artistiques, Scèn'Émoi vous invite à un événement exceptionnel : le spectacle des 10 ans de l'association. Réservez dès maintenant votre samedi 15 mars 2025 pour cette représentation unique, qui promet d'être un moment inoubliable. Tous les membres de l'association sont impatients de vous accueillir et de partager cette soirée mémorable avec vous.

Ne manquez pas les prochaines annonces et surprises en suivant l'association sur les réseaux sociaux. De nouvelles informations passionnantes arriveront bientôt !



Rebecca MARTINEZ – Présidente
✉ ase.bureau33@gmail.com
📺 "Scèn Émoi"



JEU M'FAIS LA MALLE

Créée en 2016, l'association a pour but principal de promouvoir le jeu pour tous. Nous proposons à nos adhérents de participer à différentes manifestations, le plus souvent au Foyer Rural. Des dimanches après-midi consacrés à la découverte de jeux de société en famille et des samedis soir réservés aux plus de 10 ans pour découvrir des jeux modernes.

Les membres de l'association conseillent, expliquent les règles et surtout partagent leur passion. L'association compte plus de 1200 références de jeux de société ainsi que des jeux géants en bois et des malles de jeux de construction. Ceux-ci sont disponibles à la location pour les adhérents.



Cédric TARAN - Président

☎ 06 10 09 16 31

✉ jfm.medocestuaire@gmail.com



USL TENNIS

La saison 2024/2025 sera rythmée par des rencontres dans lesquelles sont engagées les équipes du club de tennis :

- 9 équipes adultes de 4 à 6 joueurs en championnat d'hiver et coupes de Gironde ;
- 18 équipes jeunes de 4 joueurs en championnat de Gironde ;
- 7 équipes adultes en championnats interclubs.

En juin, auront lieu le tournoi interne du club pour les adultes et le tournoi de l'école de tennis pour les jeunes. Enfin, pour terminer la saison en beauté, le repas de l'école de tennis sera confectionné et servi par les bénévoles du club aux 150 enfants qui y participent habituellement en grand nombre.



Michel DENIS - Président

☎ 06 85 84 25 62

✉ tennis.ludon@yahoo.fr



PARENTHÈSE LUDONNAISE

Programme pour le premier semestre 2025 :

- 4 février : atelier "Arts créatifs"
- 14 mars : atelier de chant et musicothérapie
- Avril : groupe de parole "Alzheimer et cancer : vivre ensemble malgré tout"
- Mai : groupe de parole "Le harcèlement à l'école"
- Juin : participation à la 74^{ème} Fête du Printemps et de la Terre

Ce programme est susceptible d'être modifié en cours de saison, n'hésitez pas à consulter notre page Facebook pour vérifier les dates et les thèmes des activités.



Catherine FRAINAUD - Présidente

☎ 06 78 44 86 02 / 06 80 70 52 49

✉ parenthese.ludonnaise@gmail.com

📘 Groupe "Parenthèse Ludonnaise"



Parenthèse Ludonnaise
Vivre en toute plénitude!

BUENA VISTA

L'association Buena Vista poursuit ses cours de Zumba Kids, pour les 0-4 ans, tous les mercredis après-midi. Cette pratique qui inclue de la danse, du chant et du jeu, contribue au développement cognitif, social et émotionnel de l'enfant.

Plusieurs évènements sont prévus pour 2025 : un stage bien-être le 16 février, une après-midi dansante les dimanches 23 février, 23 mars et 27 avril. Un stage pour clôturer l'année sera proposé le dimanche 22 juin.



Olga DUTREUIL RAMIREZ - Présidente

☎ 06 25 03 59 09

✉ olga.lidia-ramirez@wanadoo.fr



TRIBUNES LIBRES

LA MAJORITÉ : LISTE "POUR VOUS"

UNE POLICE CITOYENNE DE PROXIMITÉ

Lors de la constitution de la Communauté de Communes, les élus avaient décidé d'intégrer la compétence facultative politique de sécurité, comprenant, principalement, la mise en place d'une police intercommunale.

En réalité, ce service n'a jamais complètement trouvé sa place, coincé entre les prérogatives des maires, détenteurs du pouvoir de police sur leur territoire, et son rattachement à la Communauté de Communes Médoc Estuaire en tant que police intercommunale.

Tirant les conséquences de cette situation, les élus actuels de la Communauté de Communes ont décidé de restituer la totalité de la compétence **Politique de sécurité** aux communes. Cette restitution est une opportunité qui a été poussée par notre Maire auprès des autres maires de la CDC au vu des besoins exprimés par la population.

En conséquence, nous allons recréer dès 2025 un corps de police municipale et recruter deux policiers municipaux. Toutefois, la municipalisation de la police ne signifie pas cautionner un transfert de compétence de l'État vers les communes. La loi est très claire et nous devons bien cerner les contours des compétences de chacun, Gendarmerie et police municipale.

Il nous reviendra ainsi de déterminer les modalités selon lesquelles les interventions seront coordonnées en complémentarité avec celles des forces de sécurité de l'État avec le souci de rendre le meilleur service possible.

Notre police sera notamment compétente en matière de sécurité routière, particulièrement lors des entrées et des sorties d'école et des manifestations municipales et associatives.

La priorité sera d'assurer une présence sur le terrain, mission primordiale de la police de proximité que nous voulons insérer dans le village. Mais au-delà, la sécurité c'est l'affaire de tous et nous devons reprendre et réactiver au plus tôt le dispositif « *Voisins vigilants* » piloté jusqu'ici par la Gendarmerie.

Pour ce qui est de l'armement, c'est un sujet compliqué qui devra cependant être abordé au regard de l'évolution des missions et du contexte.

Enfin et nous y sommes attachés, le coût demeure supportable pour les Ludonaises et les Ludonnais : l'amélioration de la sécurité des biens et des personnes nécessiterait une augmentation de l'ordre de 1% du taux de taxe foncière sur les propriétés bâties.

Notre équipe assume pleinement ce choix fort pour une police de proximité au plus près de nos concitoyens au quotidien.

L'OPPOSITION : LISTE "UNI·E·S POUR LUDON"

Nous faisons face à des événements climatiques relevant d'une grande violence et à une crise sans précédent de la biodiversité : un tiers des espèces d'arbres est menacé d'extinction. Nous sommes à la source de cette crise, et nous en subissons aussi les conséquences : érosion des sols et inondations.

À Ludon-Médoc, de nombreux sujets pour engager la transition ont été initiés ces dernières années. Mais nous pouvons aller encore plus loin, ensemble. Citoyens, élus, associations, entreprises : chacun a un rôle à jouer dans cette transition.

Les résultats du budget participatif mené à Ludon-Médoc nous montrent que, par la coopération et l'échange d'idées,

nous pouvons relever ce défi. L'intelligence collective des citoyens sera l'instigateur de la prise de conscience des élus.

De nombreux projets pourraient être lancés au niveau de notre commune pour participer activement à cette transition, comme un système de covoiturage pour les mouvements pendulaires vers les zones d'emploi sur Bordeaux ; ou encore un système de compostage collectif.

Des solutions pour réduire notre dépendance aux énergies fossiles et améliorer notre environnement.

Virginie, Luc et Thibaut

ÉTAT CIVIL *(au 20/12/2024)*

MARIAGES

LÉZIER Maxime Olivier Jean-Loup
MORTIER Jean-Patrick
HÉRAUD Patrick, Jean-Pierre
SALVADOR Guy, Jean-Michel
AUGRIS Mickaël
CORDIER Dimitri
VALQUE Gaël, Jessy
CHEDALEUX Erwan, Loïc, Joseph
BATBEDAT Julien
SARDIN Alexandre, Roland, Christian
LEMAIRE Philippe, Jean-Michel, Kléber
COSTANZO Emmanuel, Nicolas, Ludovic
RODRIGUEZ Vincent
PINLOU Romain, Antoine, Louis
PARADIS Thomas, David, Jocelyn
POUILLET Vincent, Patrick, Michel
ROLAND Alexandre, Pierre, Michel
MAZZINI Yannick, Lucien, Gilbert
GABOULAUD Bertrand
BOLLERY Nelson, Brieux
DESIDERI Arnaud, Charles
MORE-CHEVALIER Arnaud, Eric, Marcel
BERHAULT Simon, Jean-Charles
BENITEZ Laurent, Jacquy
BILLARD Nicolas, Philippe, Jean-François
VICENTE Marc, Daniel, Laurent
LIGNAC Jérémy, Pascal
DESQUEYROUX Arnaud, Michel, Patrick

VIGNOLLES Mandy, Maryline
LE GALL Samantha
OYANE BEYEME Jeannine
NOVIO Murielle, Sylvie
FAVROULT Gaëlle, Laetitia
ESTEVE Jennifer, Erika
BOURRAT Salomé Lou
AUBERT Jessica, Soazig, Laure
RICORDEAU Lucie
CONTE Justine, Florence
FRICHOU Anne-Catherine
AZZOU Alison, Liliane
PEREIRA Nadia
MORISSET Marion
RICHARD Elise
PIROUÉ Angélique
AMBLARD Julie
CACHEN Manon, Betty
SHOKAT Shirin
DELCAN Julie, Camille
BRUNET Virginie
BARLAND Jessica, Deborah
AOUCHICHE Laury
MAURICE Carole, Alice-Marie
BARTHE Pauline, Marie, Liliane
GUALI Hania
LE BOURDAIS Betty, Marie-Louise, Emilie
FAURE Marlène, Myriam

23/03/2024
27/04/2024
11/05/2024
18/05/2024
18/05/2024
25/05/2024
25/05/2024
08/06/2024
08/06/2024
08/06/2024
12/06/2024
22/06/2024
29/06/2024
13/07/2024
27/07/2024
03/08/2024
24/08/2024
29/08/2024
31/08/2024
07/09/2024
07/09/2024
14/09/2024
05/10/2024
05/10/2024
05/10/2024
19/10/2024
09/11/2024
30/11/2024

DÉCÈS

Nom

BAGOT Catherine, Simone, Andrée
MUGUET Maryvonne
GODARD Christian, Jean
OLIVIERI Yves, Claude
LAGRANGE Marcelle, Madeleine
CARDONE Georgette
AUBERT Jean, Christian, Daniel
GEFFARD Germaine, Madeleine
DUTREUIL Vivianne
NOBLE Michel, René
GARCIA Jean, François
SAVATON Line, Lucienne
BUNEL James, Émile
CHATEIL Nadine
SAMSON Jocelyne, Josiane
AHIZOUNE Jilali
GUTIERREZ Jean-Claude, Henri
SEGUIN Ginette, Jeanne, Marcelle
KERSTEN Patrick, Armand, André
CASTRILLEJO Henri
BARBE Colette, Alida

Nom marital

POTIER
SINSOU

ZORILLA
CADDEO

BELIN

MAKHORINE
GUINARD

BOS
TEYSSIER

30/12/2023
03/02/2024
08/02/2024
22/02/2024
15/03/2024
23/03/2024
03/05/2024
08/06/2024
09/07/2024
17/08/2024
09/08/2024
26/08/2024
28/08/2024
18/09/2024
05/10/2024
05/10/2024
26/10/2024
17/11/2024
14/11/2024
10/12/2024
08/12/2024

Monsieur le Maire et son conseil municipal adressent leurs sincères condoléances à toutes les familles touchées par le deuil et particulièrement à M. GUINARD, ancien 1^{er} adjoint au Maire, ainsi qu'à la famille de M. KERSTEN qui a officié de nombreuses années en tant que kinésithérapeute à Ludon et à travers le monde en accompagnant l'équipe de France de handball.

L'AGENDA LUDONNAIS

- Vos rendez-vous de janvier à juillet 2025 -

1^{ER} FÉVRIER

Repas des Aînés

.....

MARS/AVRIL

LE MOIS DE LA CULTURE

Tremplin des Talents • Exposition artistique
Spectacle pour enfants • Spectacle Cabaret
Concert de Printemps • Café des Langues
Journée "Explorons nos différences" • Fête du Jeu

avec le **30 MARS**

25^E SALON DU LIVRE

.....

13, 14 & 15 JUIN

**74^E FÊTE DU PRINTEMPS
ET DE LA TERRE**

.....

21 JUIN

Concert de l'École Municipale
de Musique

.....

5 JUILLET

Marché des Producteurs de Pays



LES PROCHAINES SÉANCES
DU CONSEIL MUNICIPAL

Mercredi 26 mars

Mercredi 9 avril

Mercredi 18 juin

 au Foyer Rural
et en direct sur Facebook



MARCHÉ LOCAL

**Tous les mercredis
de 16h à 20h**

 Place de la Liberté



SUIVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ
DE LUDON-MÉDOC

sur ludonmedoc.fr

